

Informations liées à la santé et à la sécurité pour les entrepreneurs, les fournisseurs et les invités sur les campus de York

Objectif

Le document suivant décrit les informations liées à la santé et à la sécurité au sujet de la COVID-19 qui peuvent être partagées avec les **entrepreneurs, les fournisseurs et les invités** qui entrent et/ou effectuent des travaux sur les campus ou les sites de l'Université York.

Procédure

Tout le monde doit se conformer aux mesures de santé publique en vigueur à York.

Lorsque les Facultés, les départements ou les membres de la communauté de York invitent des entrepreneurs, des fournisseurs et des invités sur les campus ou les sites de York, les informations suivantes peuvent être partagées :

- Les ententes ou documents contractuels (le cas échéant) doivent comprendre un paragraphe au sujet de leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité en tant qu'employeur. C'est un processus établi qui doit continuer.
- Les entrepreneurs et les fournisseurs sont responsables de la santé et de la sécurité des personnes qu'ils emploient et ils sont tenus de revoir et de mettre à jour régulièrement leur plan de santé et de sécurité au travail, conformément aux exigences de la Santé publique et du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.
- [YU Dépistage](#) reste disponible et les membres de la communauté de York et leurs invités sont encouragés à l'utiliser comme outil d'autoévaluation.
- Les gens ne doivent pas se rendre sur les campus ou les quitter immédiatement [s'ils ne se sentent pas bien](#).
- L'Université York continue à encourager la communauté de recevoir une série complète de vaccins contre la COVID-19, y compris les doses de rappel lorsque possible.
- Le port d'un masque dans les espaces intérieurs est fortement encouragé pour tous les individus se trouvant sur les campus de York, sauf pour boire ou manger.
- Les mesures contre la COVID-19, y compris l'obligation de se faire vacciner, peuvent être rétablies à l'Université York, à tout moment.
- Des informations supplémentaires sur l'approche de l'Université York en réponse à la pandémie sont disponibles sur la Fiche d'information de l'Université York relativement à la COVID-19 et sur le site Web [Mieux ensemble](#).

Coordonnées

- Si les **entrepreneurs/fournisseurs** ont des questions au sujet des exigences en matière de santé et de sécurité pour assister aux activités sur les campus de York, ils doivent contacter leur hôte à l'Université York.
- Si les **invités non contractuels** ont des questions au sujet des exigences en matière de santé et de sécurité pour assister aux activités sur les campus de York, ils doivent contacter leur hôte à l'Université York.
- Si les **employés de l'Université York** ont des questions relatives à ce document, ils doivent contacter la Division Health and Safety Employee Well-Being ([HSEWB](#)).